



Appel d'offres Cohorte robotique

Juillet 2022 // PRÉPARÉ PAR

Étienne Brisson, ing., MBA

Laurent-David Beaulieu CPI, M. Sc. A

Dany Bourque, ing.

Frédéric Allard, ing.



L'Espace Régional d'Accélération et de Croissance Gaspésie (ERAC Gaspésie) a pour but de stimuler l'innovation en entreprises et la synergie par la mise en place de projets structurants et collaboratifs. De plus, l'ERAC offre un service d'accompagnement spécialisé aux entreprises dans le but de maximiser la réussite de projets d'innovation en entreprise.

L'ERAC Gaspésie organise une cohorte d'entreprises intéressées par la robotisation de leur production. L'objectif est d'identifier des opportunités de robotisation dans les chaînes de production des entreprises participantes.

Mandat

Le mandat se divise en 2 phases, pour chaque entreprise participante à la cohorte.

- Phase 1 : Audit et identification d'opportunités
 - Visite de l'entreprise et de sa chaîne de production avec un représentant de l'ERAC
 - L'expert mandaté devra identifier, s'il y a lieu, des opportunités de robotisation dans la chaîne de production de l'entreprise
 - Livraison d'un rapport présentant ces différentes opportunités et de l'information pertinente à la prise de décision de l'entreprise. **Voir la section « Livrables » pour une description du livrable attendu.**

- Phase 2 (**facultative, au choix de l'entreprise participante**)

Suite à la réception du rapport, l'entreprise pourra décider de poursuivre ou non vers la phase 2. Les travaux de cette phase seront personnalisés selon les besoins de chaque entreprise. Voici quelques **exemples** de mandats potentiels :

 - Effectuer des tests pour valider la faisabilité de l'implantation d'un robot pour une des opportunités identifiées durant la phase 1
 - Pousser plus loin le travail sur une opportunité de robotisation
 - Établir un budget plus précis
 - Choix de modèles de robots, préhenseurs, systèmes de sécurité, etc.
 - Conception d'outillage ou autres éléments nécessaires au bon fonctionnement de la cellule robot
 - Analyse de risques SST

À noter qu'il s'agit seulement d'exemples, le mandat précis dépendra des besoins de chaque entreprise participante.

Le nombre d'entreprises participantes à la cohorte n'est pas encore fixé. L'ERAC Gaspésie s'occupera d'organiser des tournées d'entreprises pour maximiser l'efficacité des déplacements de l'expert mandaté. Un chargé de projet de l'ERAC Gaspésie sera présent lors des visites et des rencontres entre l'entreprise et l'expert.

Les entreprises participantes seront toutes dans la région administrative de la Gaspésie. À noter que l'ERAC s'occupera de l'organisation et de la gestion des tournées de visites en entreprises. Les déplacements sur le territoire seront planifiés et optimisés afin d'être les plus efficaces possibles.

Livrables

Pour clore la phase 1, un rapport devra être fourni à l'entreprise. Ce rapport devra comprendre, **minimalement**, les informations suivantes (pour chaque opportunité identifiée) :

- Technologie nécessaire (Robot collaboratif ou industriel, capacité de levage, portée, types de préhenseurs nécessaire, nécessité de la vision, etc.)
- Description des autres systèmes mécaniques ou électromécaniques qui devront faire partie de la solution complète, s'il y a lieu
- Systèmes de sécurité nécessaires
- Estimé **préliminaire** du coût de l'implantation de chaque opportunité de robotisation
- Calcul **préliminaire** de rentabilité de chaque opportunité (ROI)
- Avis sur la complexité de l'implantation et ses chances de succès
- S'il y a lieu, description des tests préliminaires à effectuer pour valider le concept
- Recommandations à l'entreprise pour la suite

L'expert mandaté pourra ajuster le format du rapport à sa convenance et ajouter l'information supplémentaire qu'il croit pertinent.

Pour la phase 2, le livrable variera selon les entreprises et sera déterminé à la suite de la phase 1. L'expert devra fournir une offre de service définissant, entre autres, des livrables. Cette offre devra être acceptée par l'ERAC et l'entreprise avant d'entamer les travaux de la phase 2.

Critères d'évaluations

La soumission devra comprendre un portfolio des réalisations, des références et le ou les CV du ou des experts qui travailleront sur les différents projets. Toute autre information pertinente sera considérée.

Il est nécessaire que l'expert connaisse plusieurs technologies (robots collaboratifs et industriels, vision, préhenseurs, automatisation), pour bien conseiller l'entreprise sur les prochaines étapes.

Il est privilégié que l'expert puisse présenter différents fournisseurs de robots et autres équipements afin de faire des recommandations à l'entreprise de la façon la plus neutre possible. Il ne s'agit pas d'une tournée de représentation et de vente, l'expert sera payé par l'ERAC pour la livraison de son rapport de recommandations. L'ERAC s'attend donc que l'expert donne des recommandations à l'entreprise **de façon neutre et objective** et non présenter les solutions relatives à une seule marque de robots, par exemple.

Puisque le nombre d'entreprises participantes à la cohorte n'est pas encore fixé, l'ERAC propose la structure de coûts suivante pour les soumissions :

- Un prix forfaitaire par entreprise pour la phase 1, incluant :
 - Rencontre initiale et visite d'usine (environ 4h)
 - Préparation d'un rapport d'audit et d'identification d'opportunités (voir la section « Livrables » pour plus de détails)
- Taux de déplacement au km et/ou à l'heure et autres frais de déplacement. (Pour les visites de la phase 1 et tous travaux subséquents)
- Taux horaire pour tous travaux à réaliser en phase 2

Toutes les soumissions seront évaluées selon les critères suivants :

- 50% - Compétences de l'expert
- 25% - Entreprise régionale (territoire Gaspésie)
- 25% - Coût de la soumission

Les soumissions doivent être reçues avant le **12 août 2022, à 16h00**. Envoyez votre soumission et autres documents à: frederic@eracgaspesie.com

Pour toute question veuillez contacter :

- Avant le 22 juillet : Dany Bourque (dany@eracgaspesie.com)
- Après le 22 juillet : Étienne Brisson (etienne@eracgaspesie.com)

Contactez-nous

info@eracgaspesie.com

377, boul. René-Lévesque O

Chandler (QC), G0C 1K0



Étienne Brisson, Ing. MBA

Directeur



Frédéric Allard, Ing.

Chargé de projets



Laurent-David Beaulieu, CPI, M.Sc. A.

Spécialiste en développement
des affaires



Dany Bourque, Ing.

Chargé de projets

